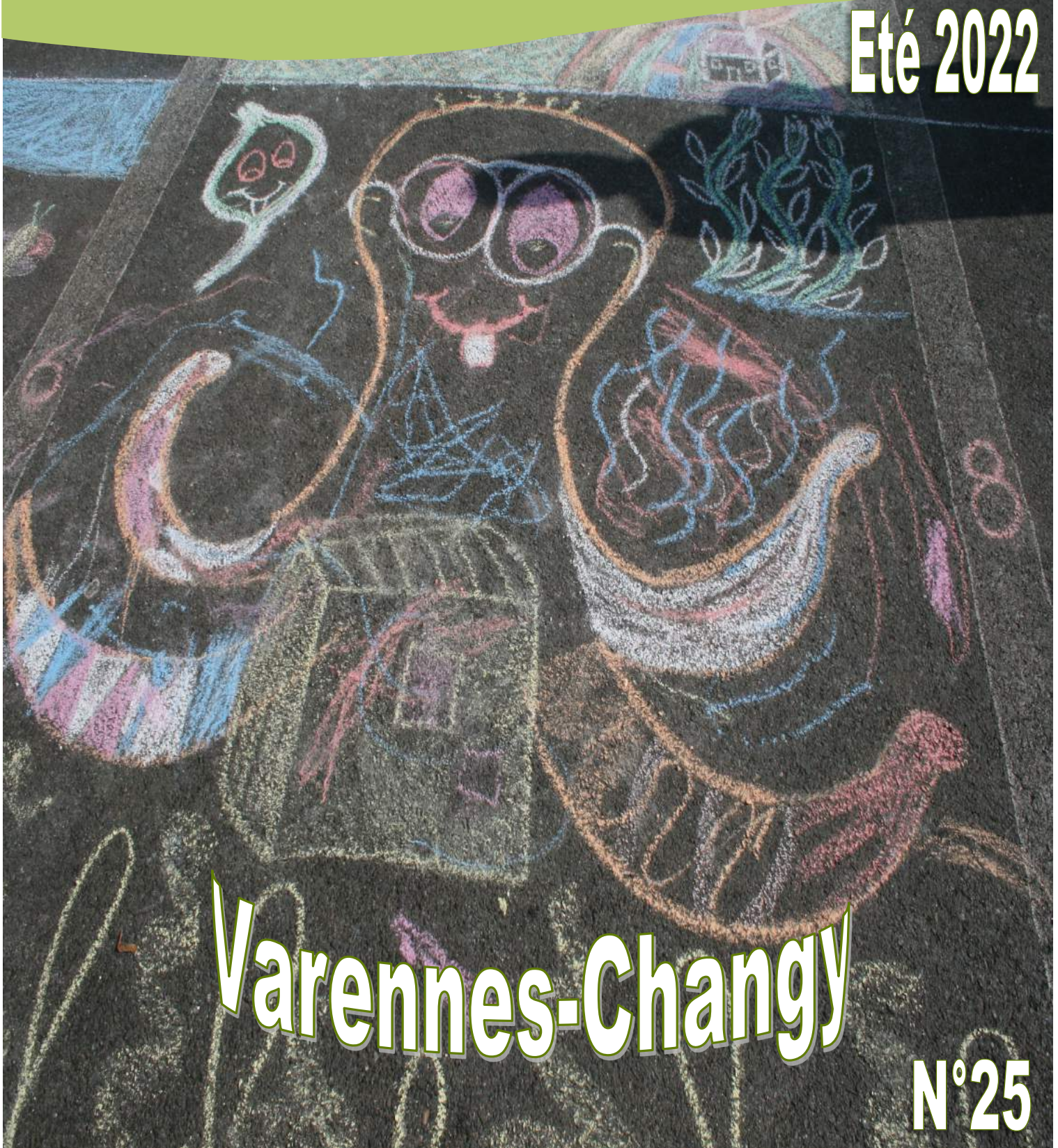


Le Bref

Été 2022



Varennes-Changy

N°25

Le mot du Maire

Varennois, Varennoises,

L'équipe municipale vous adresse ce bulletin communal et vous souhaite un bel été.

Toujours à votre service, les élus et les services municipaux, mettent tout en œuvre pour être à votre écoute, néanmoins, il est difficile de pouvoir répondre favorablement à toutes vos attentes et vos sollicitations de toutes sortes.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire se poursuit, certains propriétaires ne seront pas satisfaits, plus aucun terrain de pourront passer de naturel en constructible, plus aucune extension du bourg en linéaire, dans les hameaux des terrains actuellement en 1 ou 2 AU se verront passer en non constructible pour répondre aux exigences gouvernementales. Tout a été mis en œuvre pour conserver l'existant actuel du PLU de 2008 mais sans satisfaction malgré les nombreuses réunions avec la communauté de communes et les partenaires associés.

Toujours dans le but d'améliorer une meilleure qualité de services, aux vus du nombre croissant des enfants dans l'école primaire et pour permettre une meilleure organisation au restaurant scolaire, un meilleur confort de service des travaux d'extension, de rénovation, de restauration et d'extension de l'existant des travaux débiteront d'ici la fin de l'année.

Nous pouvons nous réjouir d'une reprise des activités et des manifestations festives dans la commune, photos au fil des pages.

La bibliothèque municipale reste ouverte pendant l'été et son équipe de bénévoles très active vous attende, toujours en inscription gratuite.

Les festivités du 14 juillet ont rencontré un grand succès avec le repas guinguette au bord de l'étang de Changy, suivi du tir du feu d'artifice qui a été maintenu malgré l'épisode de sécheresse que nous traversons.

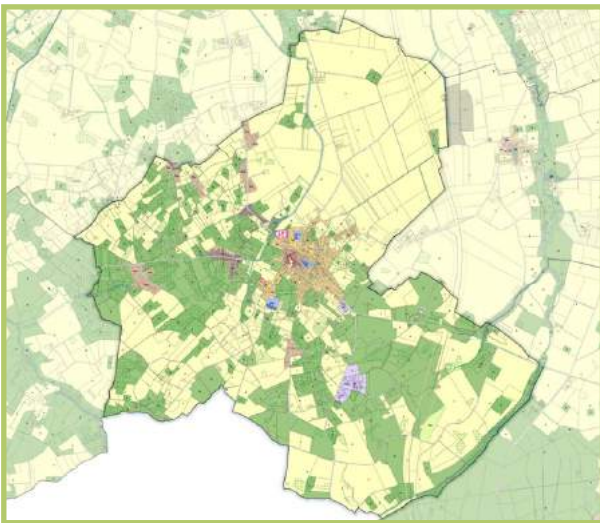
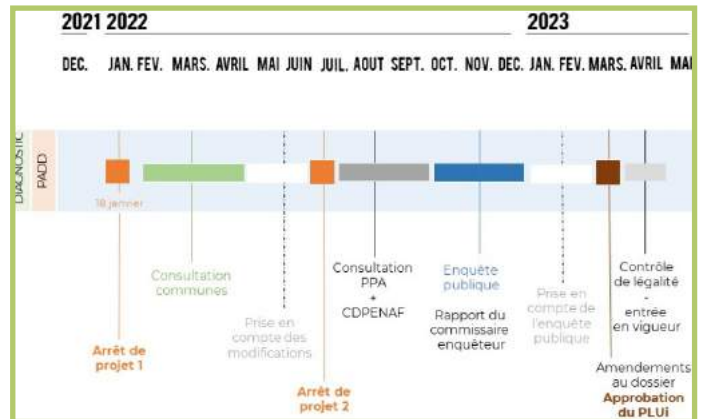
Pensez à nous suivre sur la page Facebook « Village de Varennes-Changy » et n'oubliez pas de télécharger gratuitement l'application Panneau Pocket pour vous tenir informé en direct des activités de la commune.

Godique Coiteau



Urbanisme

Le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal-Habitat a pour objectif de planifier, pour les 10 ans à venir, l'aménagement du territoire de manière cohérente pour répondre aux besoins des habitants et permettre le développement local tout en respectant l'environnement. Il permet également de garantir une gestion économe de l'espace et lutter contre l'étalement urbain tout en préservant les espaces agricoles et naturels.



La procédure administrative est en cours et l'enquête publique devrait débuter à l'automne 2022. Le calendrier prévisionnel prévoit l'approbation du PLUI et sa mise en vigueur avant la fin du 1er semestre 2023.

Toutes les pièces du PLUI sont consultables et téléchargeables depuis le site de la Communauté de communes, rubrique Le territoire - Projet de PLUI https://www.comcomcfg.fr/-_fr.html

Elections

Elections Présidentielles—résultats du second tour 24 avril 2022

Taux de participation : 71.13 %

Mme LE PEN Marine — RN Rassemblement National 508 votes 60,48%

M. MACRON Emmanuel — LREM La République En Marche 332 votes 39.52%

Elections Législatives—résultats du second tour 19 juin 2022

Taux de participation : 47.08 %

M. RAMOS Richard Ensemble ! 285 votes 61.16%

M. HICTER Olivier Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale 181 votes 38.84%

Travaux



L'agence postale communale a ouvert le 7 juillet dans les nouveaux locaux de la « maison Fié-Fieux » au 10 rue de Nogent. Les travaux de réfection ont bénéficié de 35% de subventions de l'Etat grâce à la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Jours et horaires d'ouverture inchangés.

Un nouveau professionnel paramédical s'est installée dans la commune. Une diététicienne libérale consulte à fréquence régulière, uniquement sur rendez-vous, dans le bureau situé au 10 rue de Nogent.



Le département procède au renforcement du réseau électrique du centre bourg devenu insuffisant en puissance pour les habitations et commerces.

Le déploiement de la fibre se poursuit dans la commune. Un projet du Conseil départemental du Loiret s'implique en continu pour lutter contre la fracture numérique et vous donner l'accès au Très Haut Débit, en ville comme en zone rurale.

D'ici la fin de l'année le bourg sera éligible à la fibre, les hameaux seront également reliés début 2023. Vous pourrez contacter l'opérateur de votre choix.



Vous pouvez tester votre ligne via le site lysseo.fr, onglet « test d'éligibilité »

La commune a procédé à la dénomination de toutes les rues y compris dans les hameaux et les lieux-dits. Chaque foyer concerné a reçu un courrier personnalisé précisant les nouvelles dénominations et les numéros affectés à chaque habitation. Les plaques de rue et les nouveaux numéros sont en commande, dès leur réception, courant septembre, elles seront installées et distribuées.



Toutes ces dénominations ont été enregistré sur le site officiel du gouvernement afin d'officialiser l'adressage pour les services de la poste, des pompiers, de la gendarmerie, des opérateurs de téléphonie et des transporteurs.

Ecole

Avec l'allègement du protocole sanitaire, la vie de l'école a pu reprendre son cours.

Les projets mis sur pause depuis deux ans ont pu avoir lieu, notamment la classe de découverte chez les grands de CM1 et CM2, en partie financée par la commune.

Au mois de mai, les classes de Mme Balannec et Mme Aubert sont parties en Bretagne à Damgan pour découvrir les joies de la voile. Tous les enfants des deux classes ont participé à cette aventure.

Les autres élèves ont eux aussi profité de sorties telles que : des séances de cinéma, des spectacles musicaux, des rencontres sportives, des visites au musée (le MOBE à Orléans, le musée de la résistance de Lorris ...).

Le carnaval et la kermesse sont venus compléter la liste des événements festifs de notre école. Sur le thème de la faune, les élèves déguisés ont défilé dans les rues de Varennes avant d'enflammer le bonhomme carnaval.

De plus, l'école a participé au concours des « Ecoles fleuries » organisé par la fédération des délégués départementaux de l'Education Nationale. Elle a même reçu le prix des « Jeunes jardiniers ».

Enfin, l'année s'est terminée par la traditionnelle randonnée le 5 juillet.

Classes découvertes



Sorties



Carnaval



Eau et assainissement



045000631

VARENNES-CHANGY

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.



Quelle eau buvez-vous ?



Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine. La gestion de l'eau est en régie communale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de VARENNES-CHANGY.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits. Ainsi, en 2021, 10 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 353 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique. Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	23,6 °f	24,0 °f	Eau calcaire
Nitrates	50 mg/l	31,0 mg/L	32,0 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,101 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	0,133 µg/L Atrazine déséthyl déisopropyl	Nombre de molécules recherchées : 270. Nombre de molécules avec dépassement : 2. Eau non conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,07 mg/L	0,07 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique. Toutefois, l'eau présente des non-conformités en pesticides qui ne nécessitent cependant pas de restriction de la consommation de l'eau. Tous les autres paramètres mesurés respectent les normes.

Eau et assainissement

SE DOCUMENTER SUR LE SUJET

[La qualité de l'eau potable en France](#)

[Observatoire des services d'eau potable et d'assainissement](#)

[Note d'information de l'agence de l'eau \(2022\)](#)

Prix de l'eau 2021 sur le bassin Seine-Normandie



Le prix de l'eau

Une nouvelle enquête statistique sur le prix de l'eau

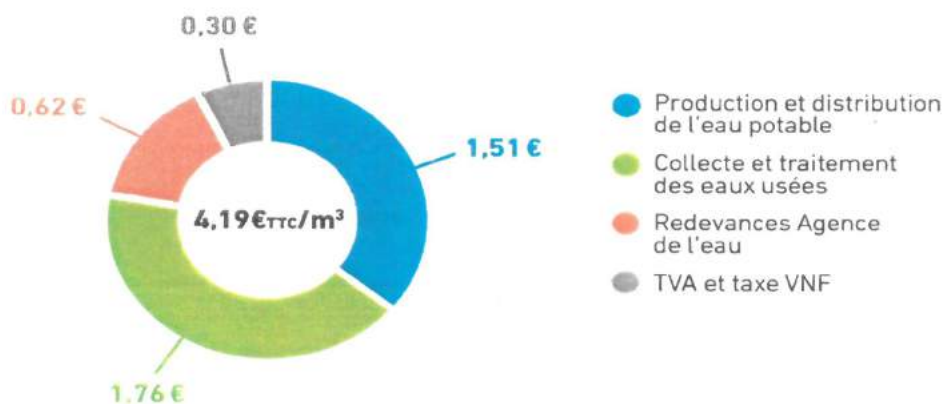
De mai à juillet 2021, environ 800 collectivités du bassin ont répondu à l'enquête sur le prix de l'eau menée par l'agence de l'eau Seine-Normandie (le dernier observatoire datait de 2015). Cet échantillon a permis de récupérer les prix pour les services eau potable de 1962 communes, et ceux de 2696 communes pour les services d'eau potable et d'assainissement. L'enquête a interrogé plus de communes que les précédentes, avec la volonté d'aller voir plus de communes de petite taille, pour une meilleure représentativité. L'échantillon est composé de communes de toute taille, de toute zone géographique, de tout niveau d'équipement, qu'elles adhèrent ou non à des regroupements intercommunaux et que leurs services soient délégués ou non. Un redressement statistique basé sur les données géographiques et sur la taille des communes a également été entrepris pour consolider les résultats. Il représente 57% de la population du bassin.

Les informations recueillies ne concernent que les usagers domestiques abonnés des services d'eau et d'assainissement, c'est-à-dire les ménages et certaines activités économiques raccordées aux réseaux collectifs.

Un prix moyen de 4,19 euros par mètre cube sur le bassin en 2021

En 2021, le prix moyen de l'eau (eau potable et assainissement inclus) s'établit à 4,19 euros par mètre cube sur le bassin Seine-Normandie, toutes taxes comprises, et pour une consommation annuelle de référence de 120 mètres cube. Le prix est stable depuis 2015, voire a diminué légèrement en euros constants. 85% de la population du bassin, soit un peu moins de 16 millions d'habitants, paient entre 3,4 et 5,4 euros toutes taxes comprises par mètre cube. Ce prix moyen cache des disparités : le prix de l'eau peut en effet être très variable d'une commune à l'autre du bassin, en raison de nombreux facteurs géographiques et techniques (conditions d'accès à la ressource, qualité de la ressource, maintien des infrastructures, taille des services, etc.).

Le prix de l'eau permet de rémunérer les services d'eau potable et d'assainissement qui prélèvent, potabilisent, distribuent l'eau potable à l'abonné et collectent et traitent les eaux usées dans une station d'épuration collective, avant de les rejeter au milieu naturel. Il comprend également des taxes et redevances, les redevances prélevées par l'agence de l'eau représentant en moyenne 17% du prix. Ces redevances prélevées via la facture d'eau, proportionnelles à la consommation, servent au financement d'études et de travaux de préservation de la ressource, de traitement des eaux usées, et plus largement de protection des milieux.



Composition du prix de l'eau moyen au 1er janvier 2021 en €/m³ TTC (pour une consommation annuelle de 120 m³)

Les consignes de tri

EMBALLAGE

En orac, vides, non imballés

Emballages en métal

Couvercles, capsules, bouchons, blisters médicaments, petits emballages en aluminium



Boîtes, conserves, aérosols, canettes



Emballages en plastique

Pots, boîtes, barquettes



Sacs et film plastique



Bouteilles, bouchons, bidons



Emballages en carton & briques alimentaires





riques, sans sac !

Tous
les Emballages
et papiers
se trient

VERRE

Déposez dans le bac à verre tous les emballages en verre

- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux en verre



BON À SAVOIR !

Il n'est pas obligatoire de les nettoyer
Il suffit de bien les vider pour qu'ils soient recyclés

N'oubliez pas d'enlever les bouchons et capsules !

PAPIER

Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, livres, cahiers, blocs-notes, et autres papiers



Je préserve les ressources naturelles :

En France, 65% de la matière première utilisée par l'industrie papetière est issue des papiers récupérés grâce au tri

Sans film plastique !

Pour connaître l'emplacement des colonnes,
rendez-vous sur sictom-chateauneuf.fr



ORDURES MÉNAGÈRES



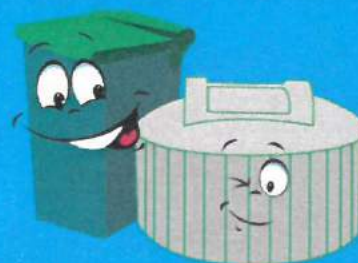
Masques



Couches et lingettes



Cigarettes



Litière organique



Objets en plastique
(brosse à dents par exemple)

+

Déchets de la vie quotidienne (éponge, reste alimentaire, articles d'hygiène...), emballages non recyclables, non toxiques et non dangereux

COMPOST'



Dans un sac bien fermé



Coquilles d'œufs, épluchures, fruits et légumes ou abimés



Marcs de café, filtres, sachets de thé



Essuie-touts mouchoirs



Déchets verts, cendres, sciures, copeaux, litière biodégradable



Reste de repas sauf viande et poisson

LES AUTRES DÉCHETS



Déchets verts, cartons, textiles, tout-venant, gravats, tout types de métaux, appareils électriques et électroménagers se déposent en déchèterie. Le gardien se tient à votre disposition pour vous orienter et faciliter le tri de vos déchets. Plus d'informations sur les filières de collecte dans l'onglet déchèterie : sictom-chateauneuf.fr



ASTUCES

Le SICTOM vous propose plusieurs services pour réduire vos déchets



Réemploi



STOP PUB



Broyage à domicile



Gobelets réutilisables



Kit Déchets

Culture et Festivités

Concours de pêche du 1^{er} mai



Exposition de peinture et sculpture
Invitée d'honneur : Anabelle MÉRANGER /
Concours Street Art à l'Ascension

Fête de la musique



Résultats concours Street Art :

- Catégorie Famille : 1^{er} SIMON et 2^{ème} MUNIER
- Catégorie Enfant : 1^{er} Marceau et Suzanne, 2^{ème} Lily-Jeanne et Léa, 3^{ème} Aloys
- Catégorie Adolescent : 1^{er} Zélie et Mehmet, 2^{ème} Lola et Calliopée

Repas GUINGUETTE



Feu d'artifice du 14 juillet

Deux archers se sont qualifiés pour le championnat de France de tir Nature qui s'est déroulé à Brou, le 18 juin 2022.

Les archers sont Lucas GOUILLOT LETRENEUF et Christophe BOUZIAT.



ANTOINE BERTRAND PHILIPPE REBBOT CÔME LEVIN

TROIS FOIS RIEN

FESTIVAL DE
L'ALPE D'HIVER 2022
SÉLECTION OFFICIELLE



UN FILM DE
NADÈGE LOISEAU

Mise à l'honneur

La Compagnie Loirétaine, Dog Trainer est fière de vous annoncer que Max, un de leurs chiens acteurs a été à l'affiche du film Trois Fois Rien, réalisé par Nadège Loiseau. Le film retrace l'histoire de trois SDF qui jouent et gagnent au loto. Max joue le rôle de « connard », le chien d'un des compères !

Varenes-Changy abrite donc, une star de cinéma !

Agenda

Dimanche 14 août	AFAAM : Cérémonie au carrefour de la Résistance du massif forestier de Lorris
Jeudi 25 août	Théâtre des Vallées : Les Impromptus Molière
Mardi 30 août	Reprise des activités de l'association Matou Music
Jeudi 1 septembre	Rentrée scolaire
Samedi 3 septembre	Forum des associations
Samedi 3 septembre	Portes ouvertes de la caserne des pompiers
Lundi 5 septembre	Reprise des cours Archers de l'ESCALE pour les adultes
Lundi 5 septembre	Reprise des activités de Varennes Changy Badminton
Lundi 5 septembre	Reprise des activités de Tonic Gym Varennoise
Mardi 6 septembre	Reprise des cours de peinture du Club de Loisirs le matin
Mardi 6 septembre	Reprise des jeux de cartes et de sociétés du Club de Loisirs l'après-midi
Mardi 6 septembre	Reprise des cours de danse de Chores Varennes
Jeudi 8 septembre	Reprise des cours Archers de l'ESCALE pour les enfants
Vendredi 9 septembre	Reprise des activités de l'Amicale des Pongistes Varennois
Mercredi 14 septembre	Reprise de l'atelier tricot du Club de Loisirs l'après-midi (pour tous âges)
Vendredi 16 septembre	Reprise des cours de danse country
Mercredi 21 septembre	Sortie d'une journée sur le canal St Martin et déjeuner à Joinville le Pont organisé par le Club de Loisirs
Dimanche 2 octobre	Repas des Cheveux Blancs organisé par le C.C.A.S.
Samedi 5 novembre	Bal country organisé par ID Just Dance
Vendredi 11 novembre	Cérémonie de l'Armistice de 1918
Dimanche 20 novembre	Vide ta chambre organisé par l'Ecole en Fête
Samedi 3 décembre	Cérémonie et repas de la Sainte Barbe organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Dimanche 18 décembre	Passage du Père-Noël dans les rues de Varennes
Vendredi 6 janvier 2023	Cérémonie des Vœux du Maire

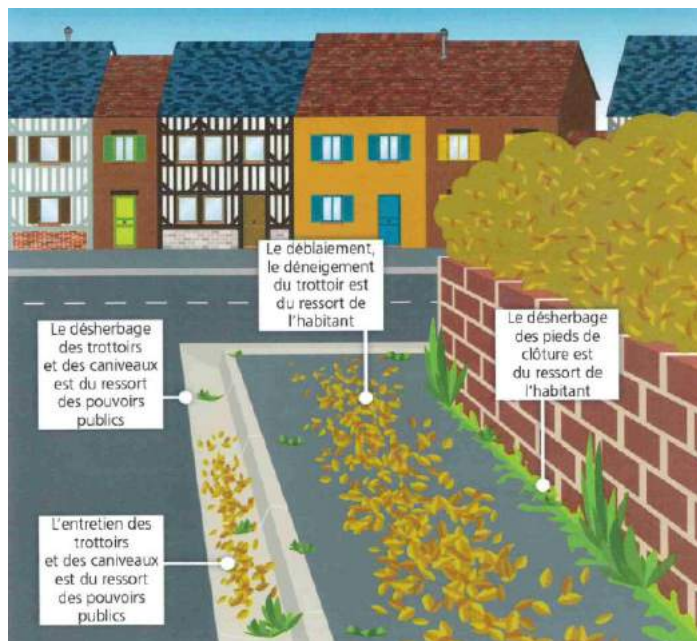
Informations diverses

Entretien des trottoirs : les riverains sont responsables !

A partir du 1^{er} juillet 2022, il appartient à tous les riverains, locataires ou propriétaires, de participer à l'effort commun d'entretien des trottoirs longeant leur habitation ou leur local commercial.

Rappel des obligations qui incombent aux riverains :

- Assurer l'entretien des trottoirs et des caniveaux;
- Veiller à ne pas entraver la circulation en y entreposant des objets, déchets, ou en stationnant des véhicules;
- Balayer les végétaux, fleurs, feuilles et fruits tombés des arbres sur les trottoirs et caniveaux, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau de pluie;
- Veiller à la taille des haies et à l'élagage des arbres, notamment ceux plantés à proximité de la voie publique;
- Procéder au déneigement et à l'élimination du verglas sur les trottoirs par tout moyen ; l'usage du sel doit se faire avec parcimonie.



Lors du désherbage des trottoirs et caniveaux, conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires.



Bibliothèque municipale



Salle Escalade



Restaurant scolaire

Culture et loisirs

Une roulotte tirée par un cheval traversera la commune de Varennes-Changy, le **jeudi 25 août 2022**. Elle s'installera le temps d'une soirée au niveau du lavoir, route de Montargis, pour se transformer en théâtre de tréteaux. Les acteurs se préparent, vont et viennent en costume, se maquillent, sous le regard des habitants. Le régisseur-palefrenier se fait accompagner pour mettre le cheval au pré, la commune accueille la troupe autour d'un repas et l'équipe est logée chez l'habitant.

La soirée débute à 19h et la rencontre se poursuit jusqu'au lendemain avant la départ... Il faut remballer, aller chercher le cheval, atteler et repartir... Les comédiens suivent la roulotte-théâtre à vélo. Tout cavalier, cycliste, randonneur est invité, s'il le souhaite à faire un bout de chemin avec la troupe jusqu'à la prochaine étape...

Le 12/08 à Triguères

Le 13/08 à St-Firmin-des-Bois

Le 14/08 à Chuelles

Le 16/08 à Pers-en-Gâtinais

Le 18/08 à Nargis

Le 19/08 à Sceaux-du-Gâtinais

Le 20/08 à Villemoutiers

Le 21/08 à Nesploy

Le 23/08 à Vieilles-Maisons-sur-Joudry

Le 24/08 à Thimory

Le 25/08 à Varennes-Changy

Le 26/08 à Nogent-sur-Vernisson

Le 28/08 à Châtillon-Coligny

Le 30/08 à Château-Renard

Le 31/08 à Triguères



2022 fêtera le 400^{ème} anniversaire de la naissance de Molière. Le théâtre des Vallées ne pouvait rêver plus bel auteur pour l'accompagner dans sa première édition du théâtre itinérant.

Dans le cadre de sa tournée estivale le Théâtre des Vallées propose donc le spectacle Les impromptus Molière, spectacle interactif où des scènes du répertoire de Molière sont tirées au sort par le public et interprétées par les comédiens en costumes d'époque.